

Le personnel enseignant
Collège Arche-Guédon

À l'attention de
Madame DEBUCHY,
Inspectrice d'Académie de Seine-et-Marne
Inspection Académique
Adresse : Cité administrative
20, quai Hyppolyte Rossignol
77010 Melun Cedex

Sous couvert de Madame MARON,
Principale du collège de l'Arche Guédon

Objet : demande d'audience

Torcy, le 24 janvier 2019

Madame l'inspectrice académique,

Massivement en grève aujourd'hui, jour de grève nationale, et soutenus par les représentants élus des parents d'élèves, les personnels du collège de l'Arche-Guédon (Torcy) sollicitent de votre bienveillance d'être reçus en audience d'ici la fin du mois de janvier.

Nous souhaitons obtenir des réponses quant aux conditions d'enseignement et d'apprentissage scandaleuses prévues par la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2019.

Nous ne comprenons pas le reclassement IPS de notre établissement et exigeons une justification des critères retenus.

Nous estimons que cette DHG est largement insuffisante et qu'elle ne peut nous permettre de mener à bien nos missions d'enseignement. En effet, l'effectif prévu en 4ème s'élève à 28 ou 29 élèves par classe, sans compter les inclusions d'élèves ULIS et de SEGPA, qui porteraient l'effectif à 31 élèves par classe (sans compter les AVS !).

Les conditions élémentaires de sécurité nous semblent compromises, ainsi qu'une réelle prise en charge de ces élèves à besoins éducatifs particuliers. Quel droit à l'égalité des chances dans ces conditions ?

Les restrictions budgétaires ne peuvent se faire au détriment de la qualité d'enseignement délivrée à nos élèves.

Par conséquent, **nous vous demandons d'abonder de 28,75 heures la DHG du collège, correspondant à l'ouverture d'une classe de 4ème supplémentaire, et la réévaluation du classement IPS de l'établissement.**

Dans cette entrevue, nous souhaitons également vous soumettre les problèmes récurrents liés au sous-effectif de nos collègues agents d'entretien et des personnels de vie scolaire.

Dans l'attente d'une date pour cette audience, nous vous prions de croire, Madame l'inspectrice d'académie, à notre indéfectible attachement au service public d'éducation.

Le personnel enseignant du collège de l'Arche-Guédon